



PRIX ÉTUDIANT SFIP 2022 - CANDIDATURE

Présentation

Depuis sa création, la Société Française des Ingénieurs des Plastiques (SFIP) s'emploie à tisser des liens solides entre le monde académique et le monde industriel.

Pour parfaire cette démarche, la SFIP décerne chaque année un Prix destiné à récompenser les travaux de recherche d'un étudiant effectués dans le cadre d'une thèse.

Le Prix est attribué à un candidat dont le travail de recherche se situe dans le **domaine des polymères (thermoplastiques, thermodurcissables, composites)** et relatif aux **matériaux** (issus du pétrole, biosourcés et recyclés), aux **procédés** ou aux **applications**. Le travail sera examiné en fonction des trois critères suivants :

- L'apport scientifique et/ou technologique,
- Le caractère applicatif en lien avec les thématiques de la SFIP,
- La clarté du résumé.

Le jury du Prix est constitué de représentants de sociétés industrielles, membres du Directoire de la SFIP.

Règlement

Ce prix concerne les étudiants dont la soutenance de thèse est effectuée dans l'année universitaire en cours.

Pour cette année, la période de référence est du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Le [dossier de candidature](#) doit être adressé **au plus tard le 24 juin 2022 à la SFIP.**

Le jury fera une première sélection sur dossier. Puis, les candidats retenus lors de cette présélection seront invités à venir présenter en 20 minutes leurs travaux devant le jury du Prix, en visioconférence ou dans les locaux de la SFIP, courant septembre 2022 (date à définir).

Le prix d'une valeur de **2 000 euros** sera remis au lauréat lors d'un événement SFIP. Ses frais de transport et de séjour seront pris en charge par la SFIP. Le directeur de thèse sera cordialement invité à participer à la remise du prix.

Remise du prix 2022

Le nom du lauréat du prix Étudiant SFIP 2022 sera connu fin septembre 2022. Il sera invité à présenter son travail et à recevoir son prix lors d'un congrès SFIP ayant lieu avant la fin 2022.